

# Annexe géographique

## 9/ territoire Isère amont



année 2005



## Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques
- Pressions physiques et biologiques sur les milieux aquatiques
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.



## Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

### ■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

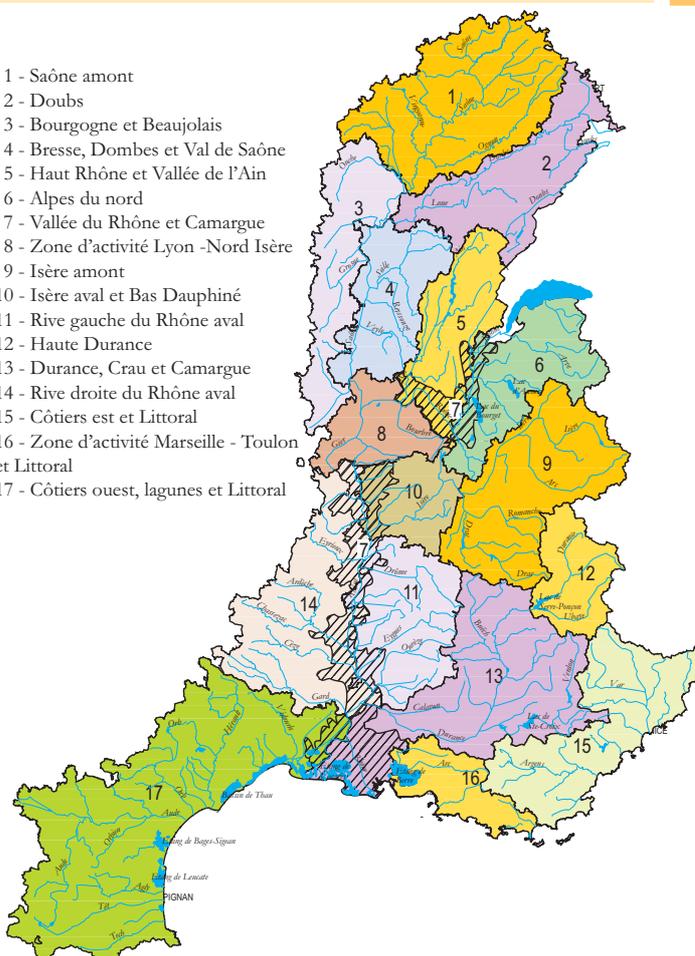
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

### ■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



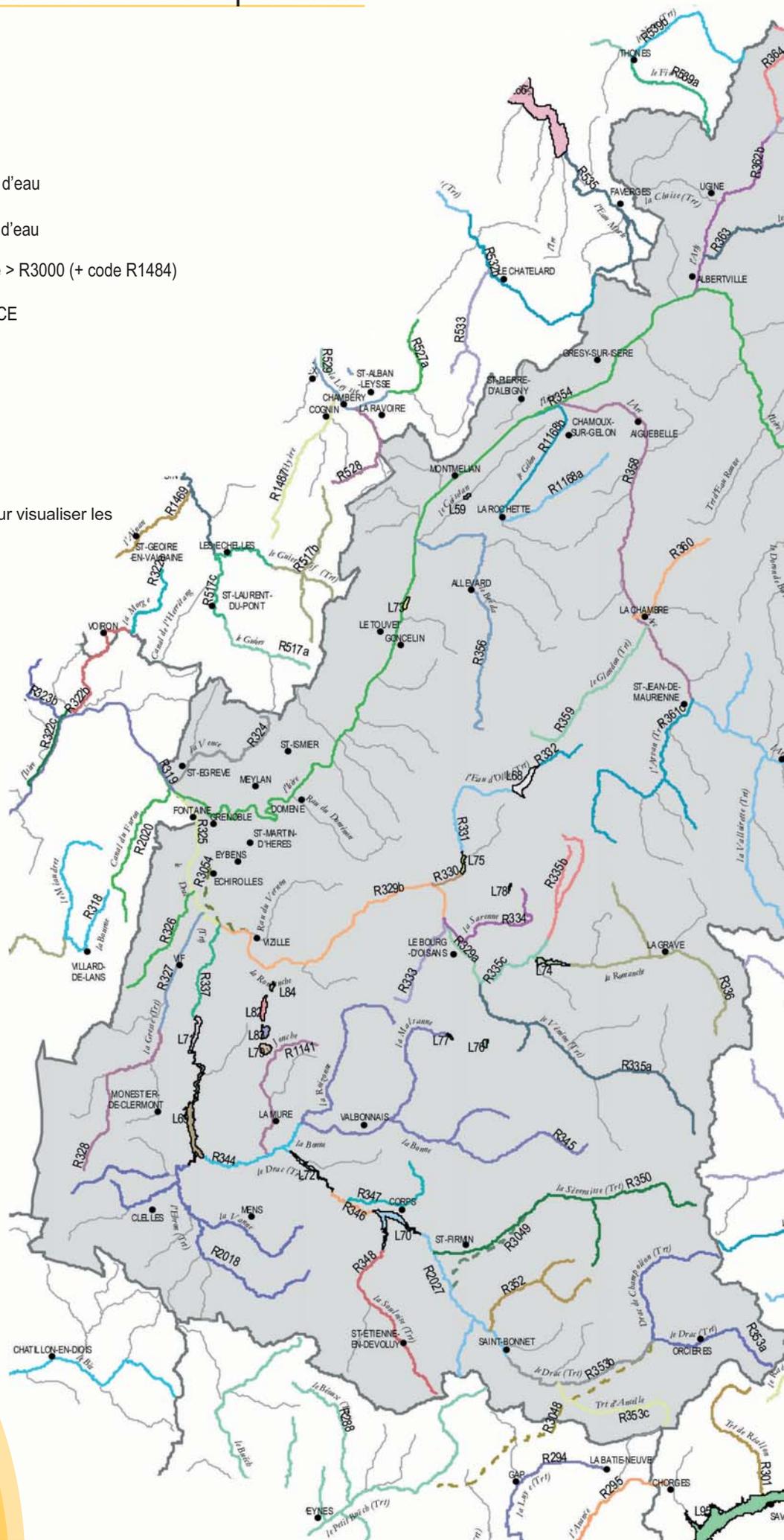
# Codes et limites des masses d'eau superficielle

9/ Isère amont

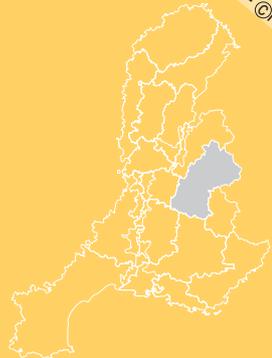
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- ~ Cours d'eau



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Carthage





# Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

Alluvial

Karst

Edifice volcanique

Imperméable localement aquifère

Intensément plissée

SoCLE

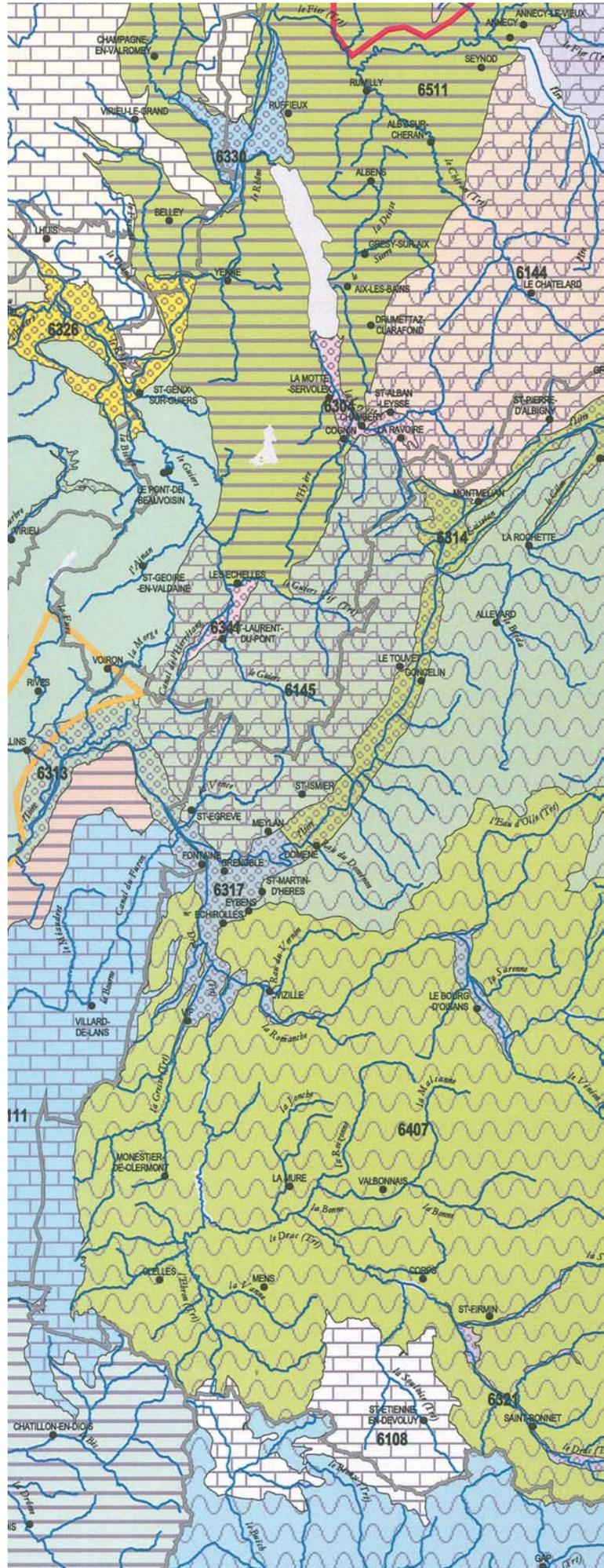
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

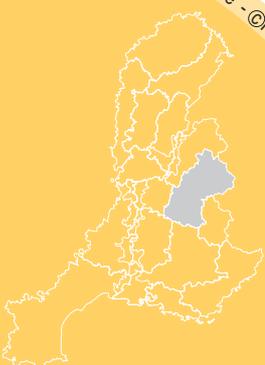


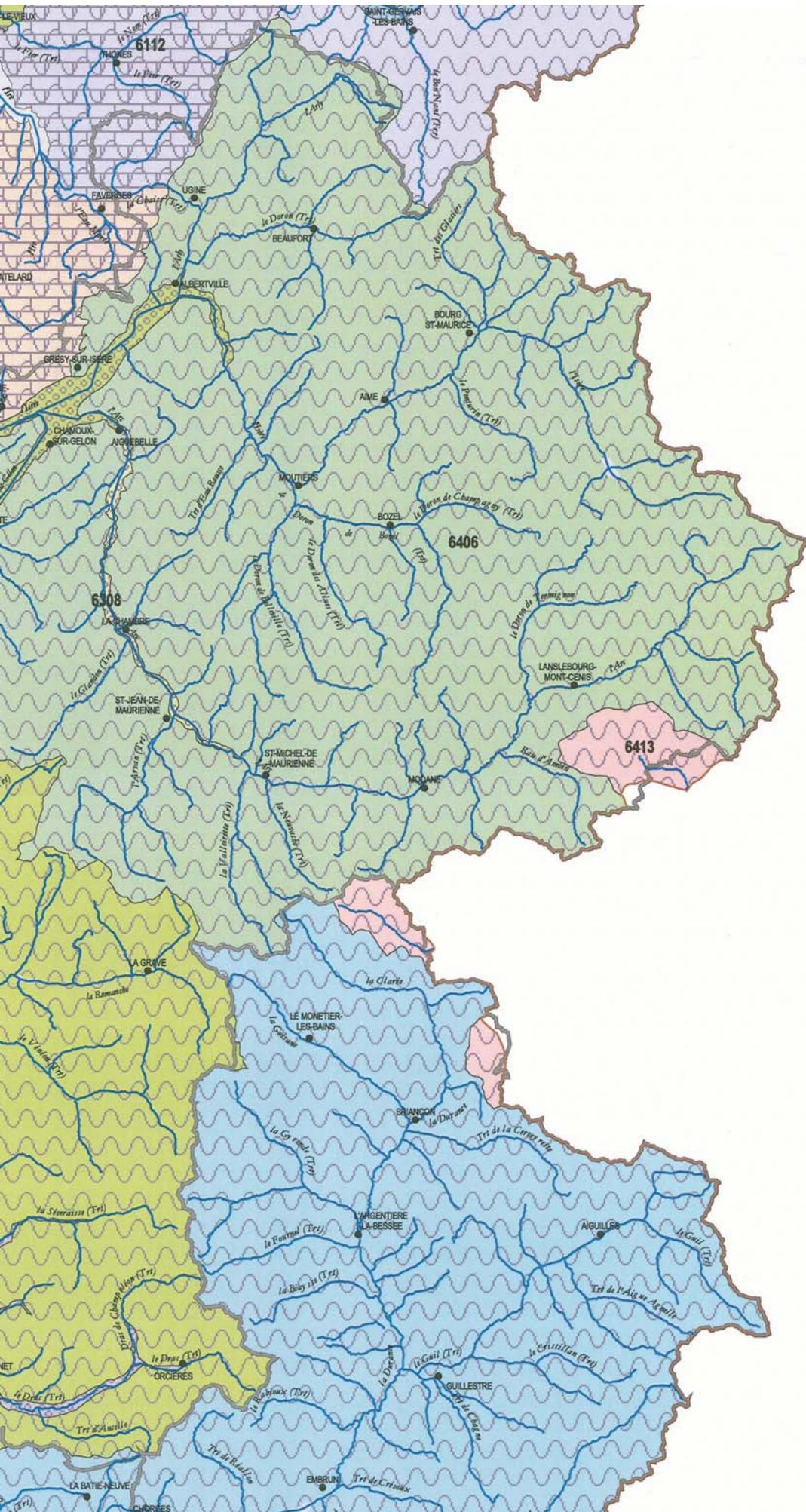
Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/550 000 e

©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





## Les enjeux du territoire

### Présentation générale

Ce territoire de montagne (9 642 km<sup>2</sup>) est composé de 54 masses d'eau "cours d'eau" (1 465 km), 3 masses d'eau artificielles (canaux de transport d'eau brute), 10 aquifères principaux et 22 plans d'eau dont 9 naturels. La pluviométrie annuelle étant élevée, l'eau y est abondante, et plus particulièrement sur le bassin de l'Isère jusqu'à l'aval de l'agglomération grenobloise. Le régime hydrologique varie du type glaciaire pour les plus hauts massifs au type pluvio-nival pour la vallée de l'Isère et le bassin inférieur du Drac, en passant par le régime nival pour les zones intermédiaires. Il en résulte un régime marqué globalement par des étiages hivernaux prononcés.

### Les pressions sur le milieu

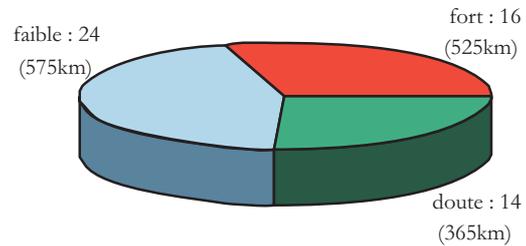
Ce territoire qui recouvre une grande partie des départements de la Savoie et de l'Isère, est partagé entre deux pôles d'activités importants : d'une part, le tourisme lié à la montagne, avec les aménagements que cela comprend (stations de sports d'hiver - jeux olympiques de Grenoble et d'Albertville), et, d'autre part, une activité industrielle. Cette dernière est marquée par un très important parc hydroélectrique, ayant permis le développement de l'électro-chimie, de l'électro-metallurgie et de la papeterie dans les vallées, et par le pôle industriel chimique important au niveau de l'agglomération grenobloise.

### Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

#### Les cours d'eau

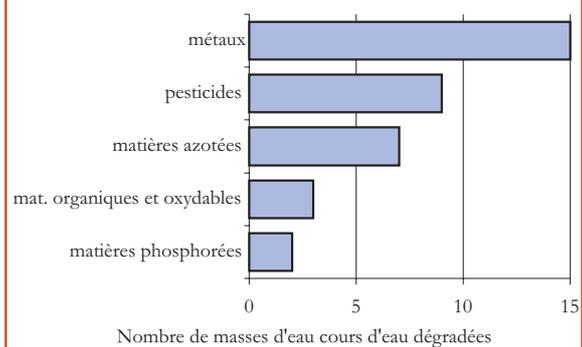
Pour la majeure partie des cours d'eau il est possible d'identifier les masses d'eau capables d'atteindre le bon état en 2015. Toutefois pour certaines, le manque d'informations relatives à la qualité actuelle du milieu ou aux efforts qui seront engagés laisse parfois un doute à ce sujet. Le graphique ci-après met en évidence ce constat général.

Risque de non atteinte du bon état pour les masses d'eau cours d'eau (nombre)

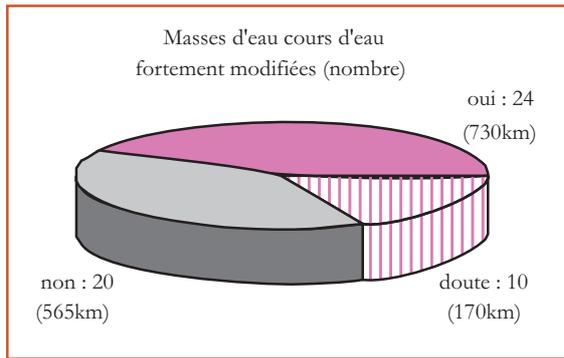


Au niveau de la qualité physico-chimique, l'atteinte du bon état est jugée possible pour plus de 40 % des masses d'eau (en nombre et linéaire). D'un point de vue physico-chimique, le principal obstacle à l'atteinte du bon état est constitué par les métaux et micropolluants sur les cours d'eau de l'Isère, de l'Arc, de l'Arly, des Dorons de Bozel et de Beaufort, du Drac aval et de la Jonche (soit 15 masses d'eau et 627 km). Pour les autres polluants on relèvera également dans une plus faible mesure les matières phosphorées et azotées dans le secteur du Doron de Bozel. Globalement sur ce secteur les pollutions toxiques sont principalement issues des activités industrielles alors que les questions concernant les matières azotées et phosphorées concernent plutôt des rejets urbains et une activité agricole localisée sur le haut bassin de l'Isère et de l'Arc. Sur le graphique ci-dessous apparaissent les principaux paramètres déclassant les cours d'eau à l'horizon 2015.

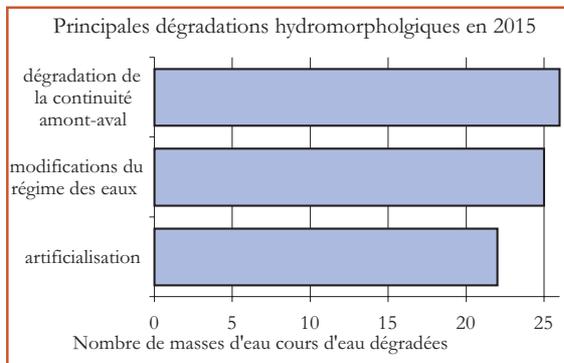
Principales dégradations de la qualité de l'eau en 2015



Parmi les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, certaines subissent des pressions hydromorphologiques qui conduisent à les pré-identifier en masses d'eau fortement modifiées (MEFM).



Le graphique ci-dessous porte sur l'ensemble des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état et met en évidence la diversité et l'ampleur des dégradations physiques, y compris sur des masses d'eau non fortement modifiées.



Les pressions hydromorphologiques constituent l'obstacle important sur ce territoire pour l'atteinte du bon état qui se traduit par un grand nombre de masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées (60% des masses d'eau), du fait de la présence du parc hydroélectrique. Ces aménagements induisent des modifications de la morphologie des cours d'eau et du régime hydrologique qui influent sur la qualité hydrobiologique et piscicole. En Combe de Savoie, le transport solide est particulièrement perturbé.

### Les aquifères et les plans d'eau

Globalement les aquifères du secteur subissent peu de pressions et devraient atteindre le bon état. Un risque moyen pour les alluvions de la vallée de l'Isère a cependant été identifié du fait de l'existence d'un risque de dégradation lié aux pesticides sur le secteur céréalier et viticole du Grésivaudan.

Sur les 9 plans d'eau naturels, l'atteinte du bon état est jugée possible pour 5 d'entre eux. Le risque de non atteinte est en revanche fort pour le lac de St Hélène, et un doute existe pour les lacs de Tignes, de Pierre-Chatel et de Petichet. Le lac Mort est

considéré comme fortement modifié du fait du rehaussement de son niveau à des fins de production hydroélectrique.

## Les questions importantes mises en évidence

Globalement à l'échelle du territoire Isère amont, l'atteinte du bon état nécessite d'apporter des réponses aux questions qui suivent.

■ **L'hydroélectricité et son développement au titre de la directive « énergie renouvelable » sont-ils compatibles avec la protection des milieux aquatiques ?** L'hydroélectricité ressort comme un des enjeux majeurs du territoire puisque environ 80 % des masses d'eau superficielles risquant de ne pas atteindre le bon état sont affectées par des ouvrages diminuant la continuité des cours d'eau : bassins de l'Isère, de l'Arc, du Drac et de la Romanche. La cohérence avec la directive "énergie renouvelable" est encore à rechercher dans une logique de développement durable et nécessitera certainement d'étudier les possibilités de suréquiper les ouvrages existants et turbiner les débits réservés tout en ne créant plus de nouveaux ouvrages.

■ **Les substances toxiques : comment satisfaire cette priorité du SDAGE renforcée par la directive ?** La qualité des milieux vis à vis des substances dangereuses (métaux et toxiques) est également un des enjeux importants de ce territoire, notamment du fait des activités industrielles diffuses et des infrastructures routières touchant de nombreux secteurs du territoire et en particulier certains secteurs des vallées savoyardes (Doron de Bozel, Arly et Arc en particulier) et l'agglomération grenobloise jusqu'à Vizille.

■ **Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?** Ces impacts apparaissent essentiellement liés aux équipements hydroélectriques, mais cela ne doit pas masquer l'impact spécifique des prélèvements pour la neige de culture, encore mal évalué et pour lequel une vigilance particulière est à maintenir du fait de l'essor de cette pratique. La gestion de la ressource est un enjeu majeur sur la Maurienne et la Tarentaise, notamment en période d'étiage hivernal.

- **Comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?** La restauration physique des cours d'eau est étroitement liée aux ouvrages transversaux mais également à l'artificialisation des berges liée à l'urbanisation (routes, digues, protection contre les crues, ...).
- **Les plans d'eau**, bien que globalement de bonne qualité sur le territoire, mettent en évidence des problématiques spécifiques de restauration et de préservation.
- Les questions transversales suivantes se posent également. **Une politique de gestion locale** développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ? Comment mieux intégrer la **gestion de l'eau et l'aménagement du territoire** ? Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des **enjeux sociaux et économiques importants**





# Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques

REJETS DE COLLECTIVITES :

- < à 5 000 EH
- de 5 000 à 20 000EH
- > à 20 000 EH

REJETS MIXTES :

- < à 5 000 EH
- de 5 000 à 20 000EH
- > à 20 000 EH

REJETS INDUSTRIELS :

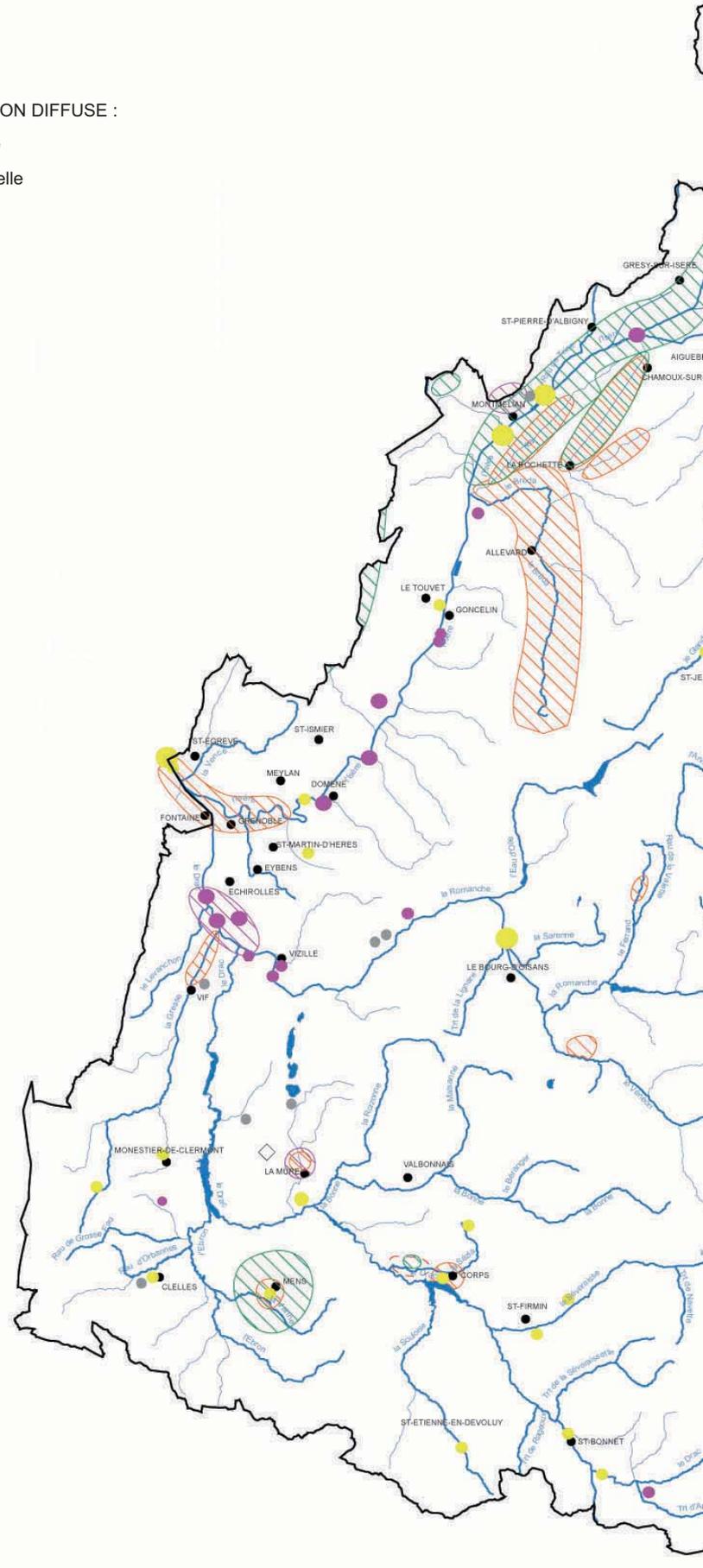
- de 2 000 à 5 000 EH
- > à 5 000 EH

- Rejets industriels toxiques
- Décharge
- Mine de Zinc

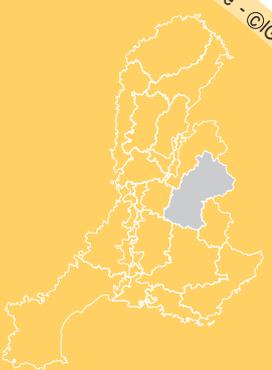
- Commune
- Cours d'eau
- Délimitation du territoire SDAGE-DCE

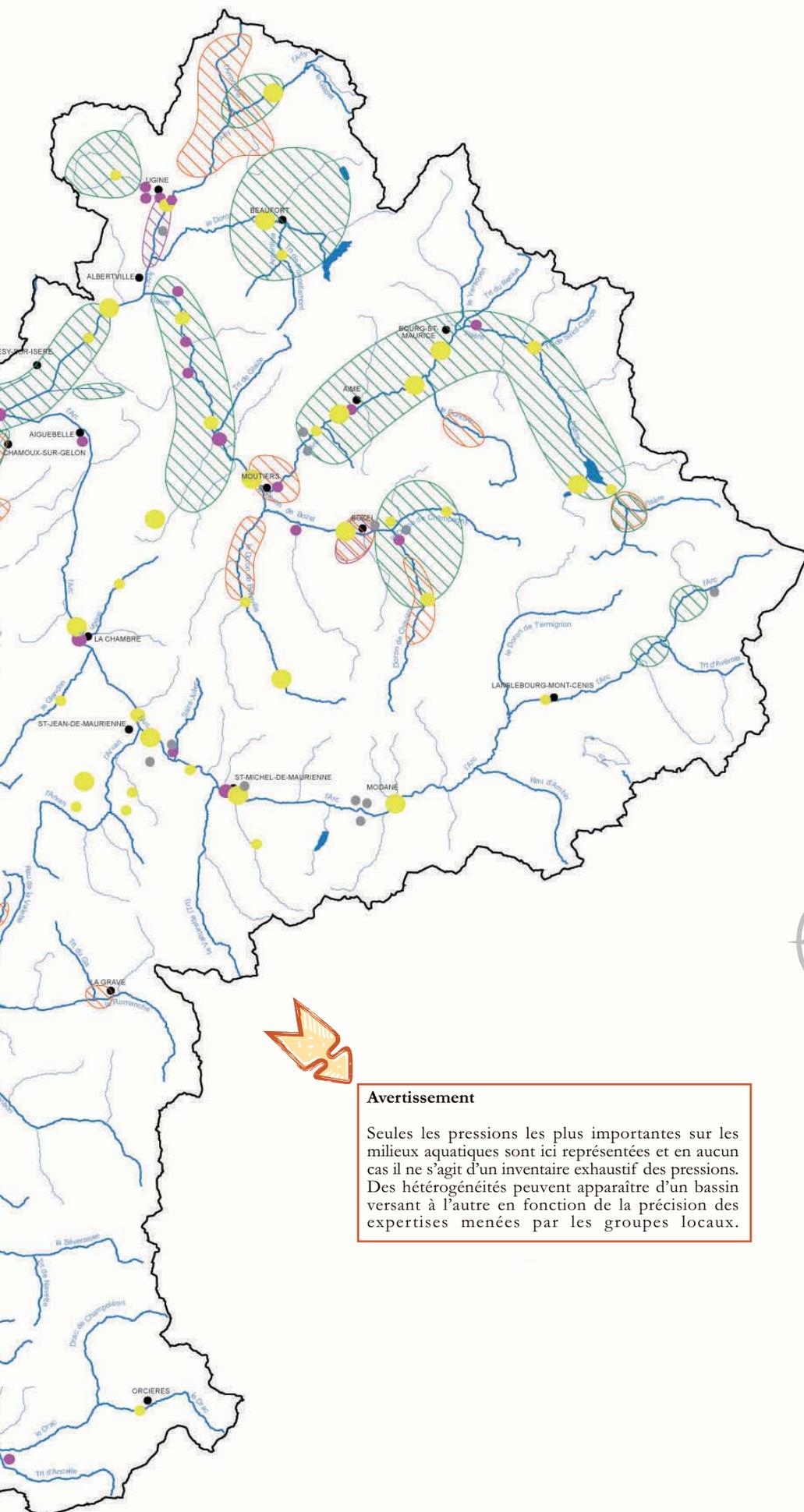
ZONE DE POLLUTION DIFFUSE :

- agricole
- industrielle
- urbaine



Echelle 1/550 000 à - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage





**Avertissement**

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

## PRESSIONS PHYSIQUES

### SUR LA RESSOURCE :

- Retenue d'eau
- Dérivation
- Transfert d'eau d'un bassin à un autre
- Secteur à nombreuses retenues collinaires
- Perturbation liée aux étangs

### Prélèvement ponctuel

- |            |            |
|------------|------------|
| agricole   | AEP        |
| industriel | industriel |

### Prélèvement dispersé

- |            |
|------------|
| agricole   |
| AEP        |
| industriel |

### SUR L'HYDROMORPHOLOGIE :

- Zone d'extraction
- Assec
- Incision du lit du cours d'eau
- Modification du régime hydraulique
- Artificialisation du cours d'eau
- Disparition de zone humide
- Zone de sports d'eaux vives
- Micro-centrale hydroélectrique
- Usine hydroélectrique

### Ouvrage

- |                 |         |
|-----------------|---------|
| franchissable   | Secteur |
| infranchissable | Secteur |

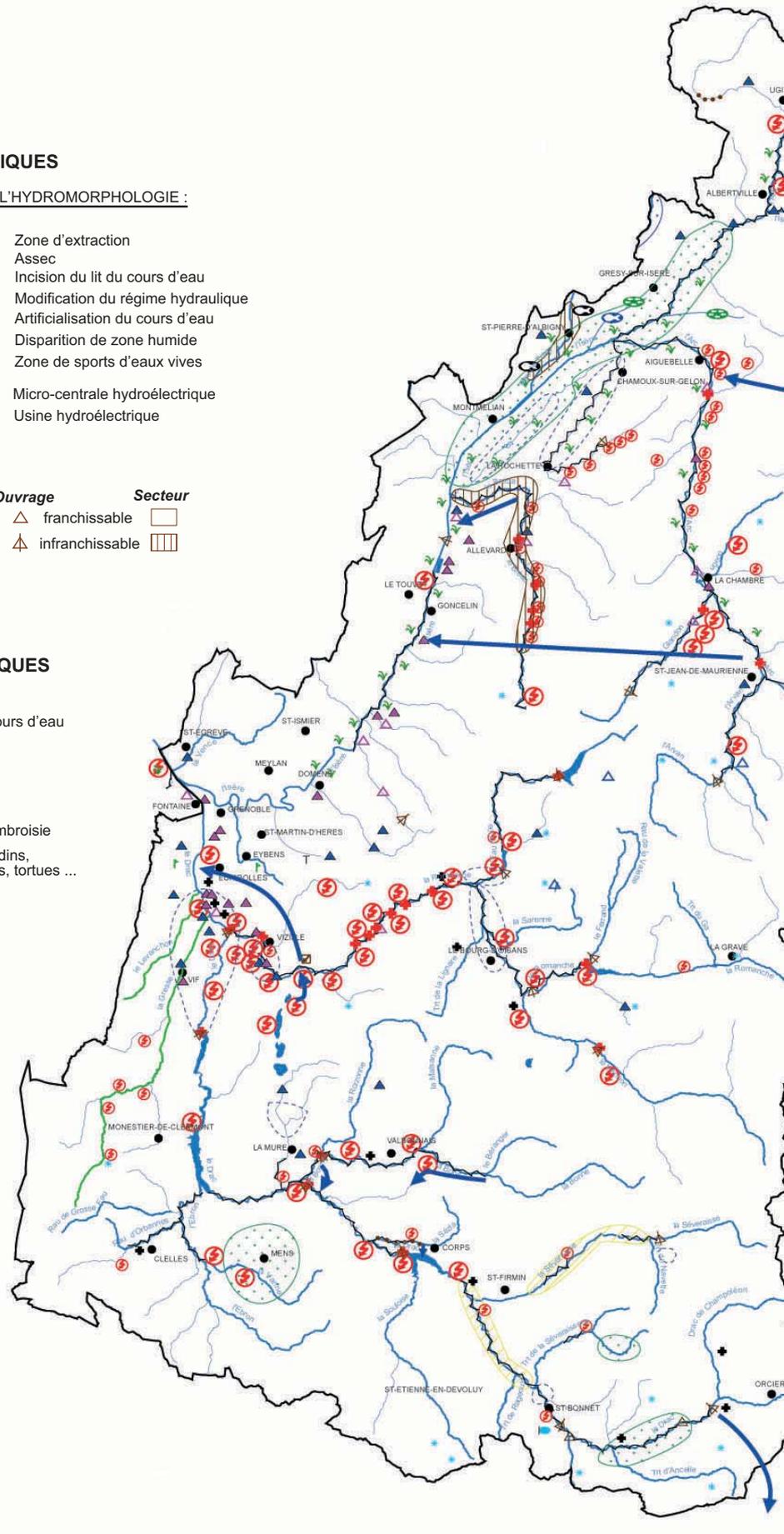
## PRESSIONS BIOLOGIQUES

- Pisciculture
- Eutrophisation du cours d'eau
- Sylviculture

### ESPECES INVASIVES :

- Renouée du Japon, amброisie
- Poissons-chats, ragondins, écrevisses américaines, tortues ...

- Commune
- Cours d'eau
- Délimitation du territoire SDAGE-DCE



Echelle 1/550 000 e

©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



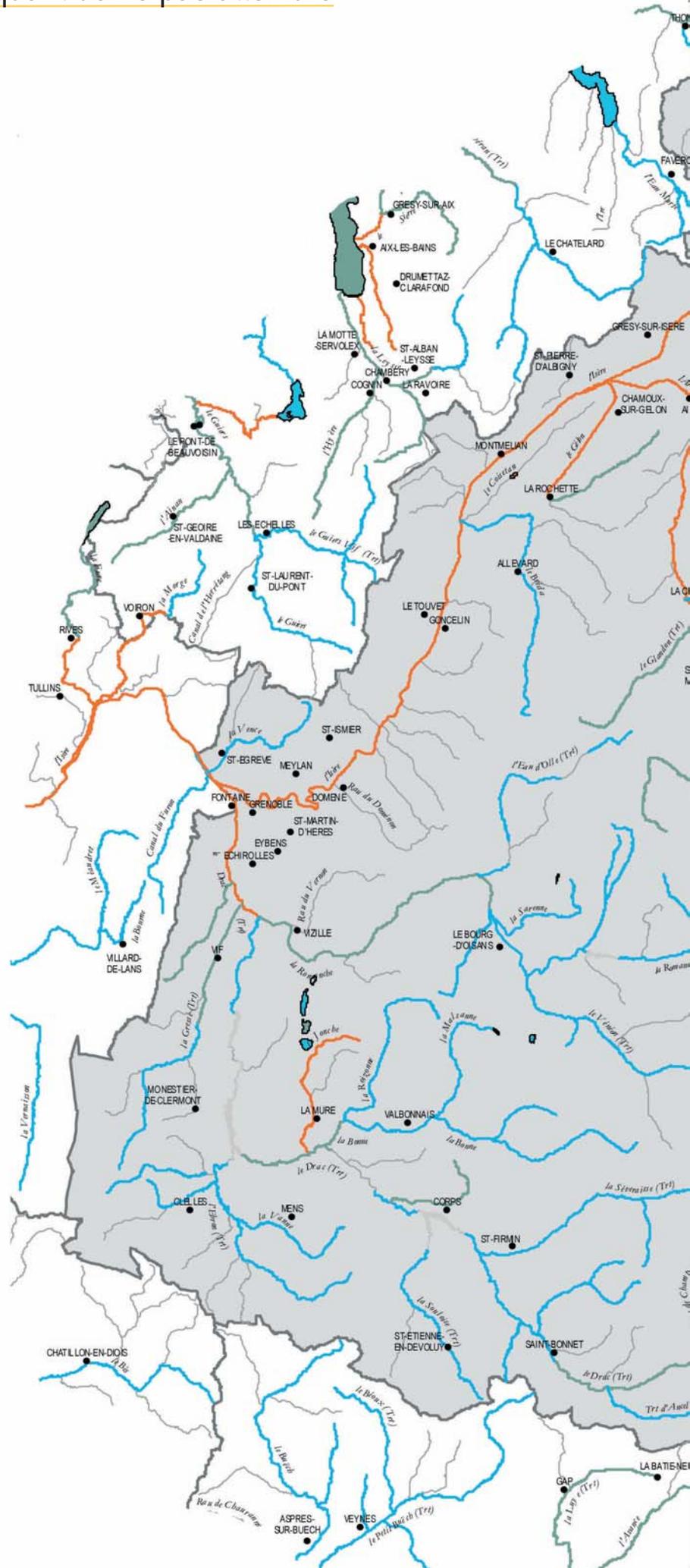
**Avertissement**

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

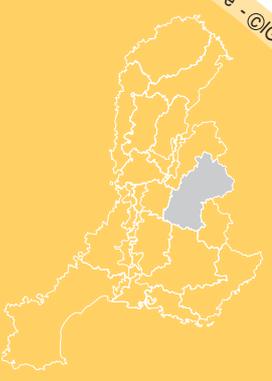


# Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Carthage

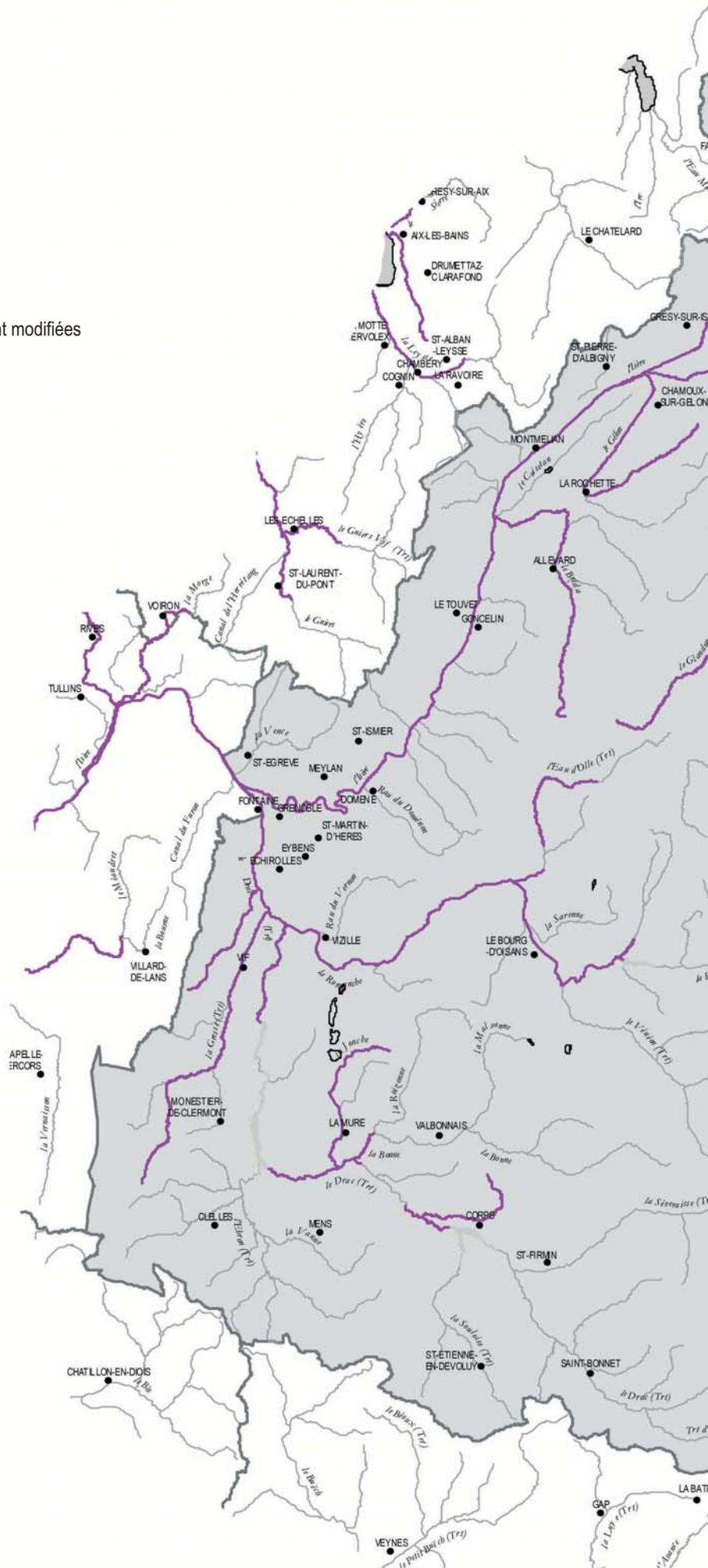




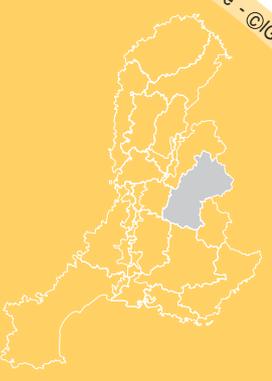
# Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

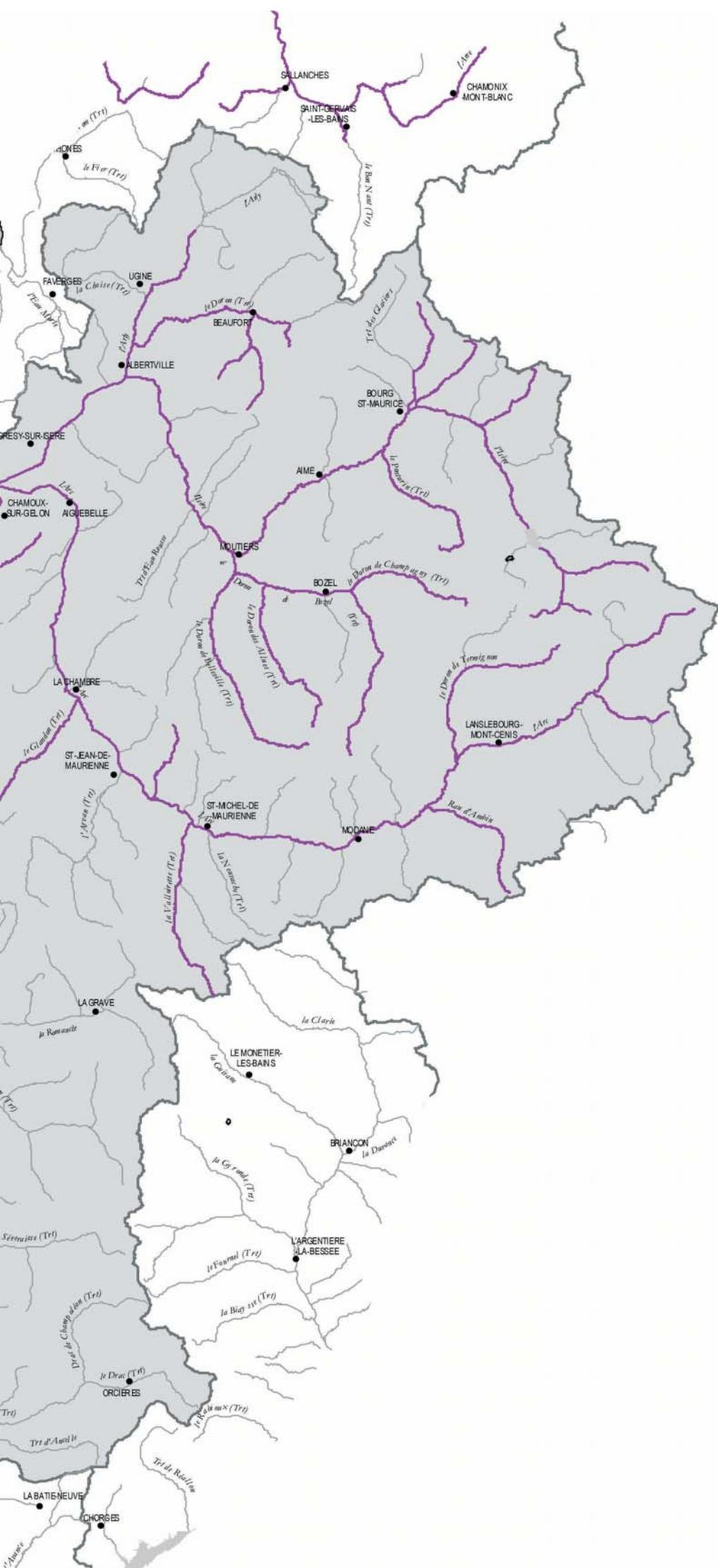
9/ Isère amont

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Cartho /©IGN BD Carthage





# Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif

## 9/ Isère amont

### Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

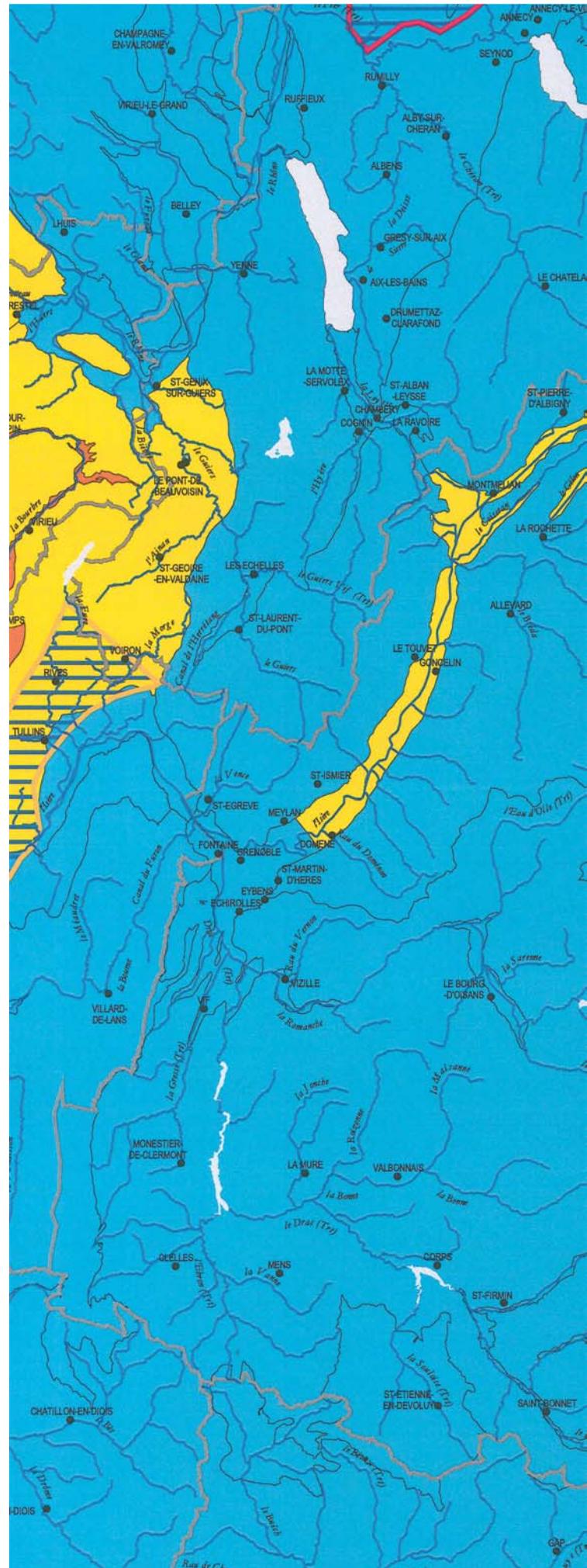
### Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

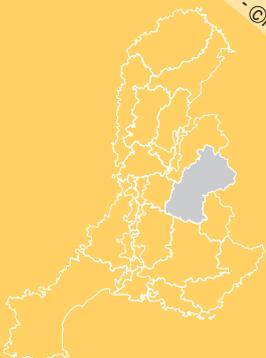
Limite des territoires SDAGE-DCE

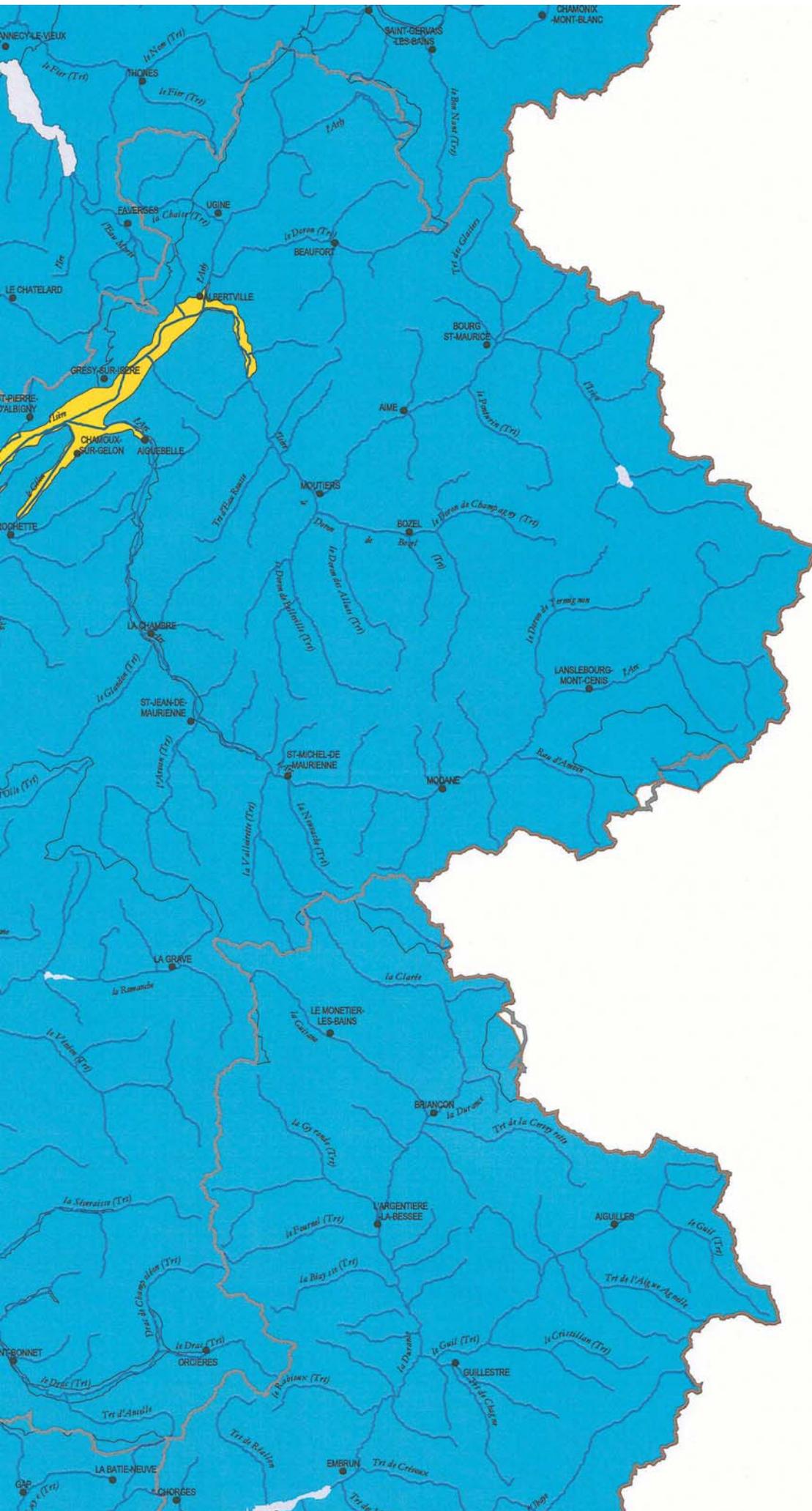
Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/550 000 à - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





# Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

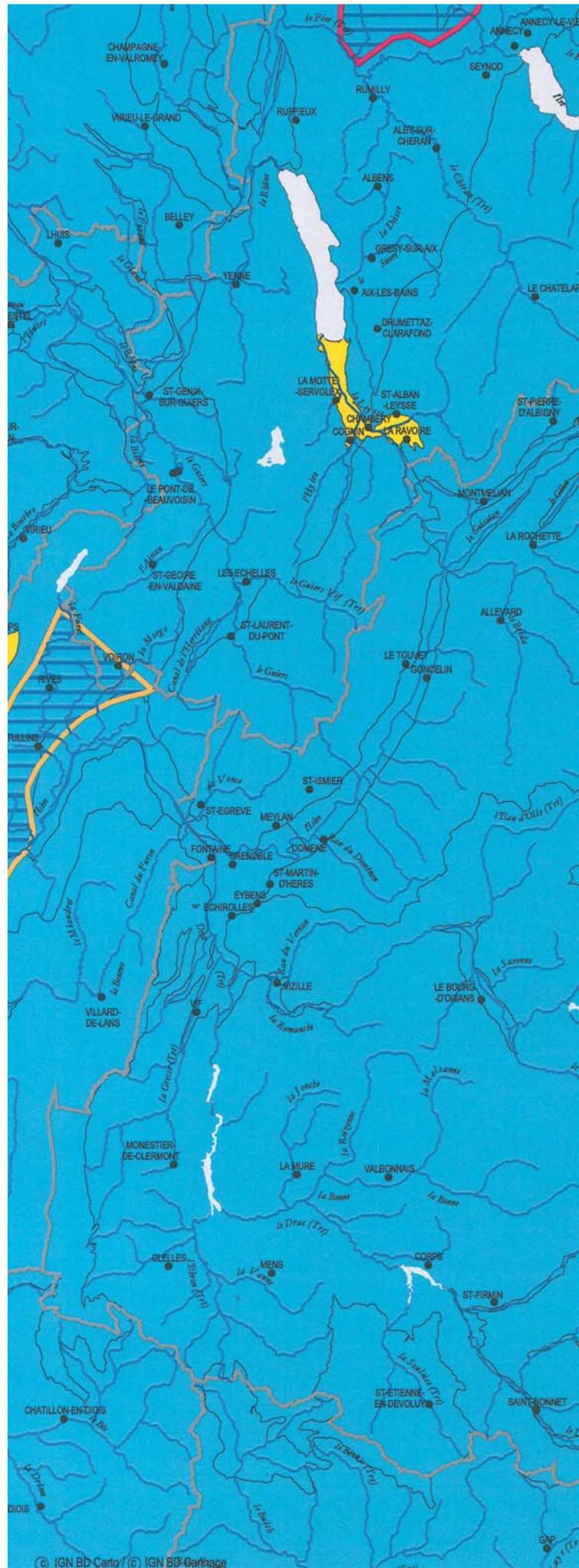
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

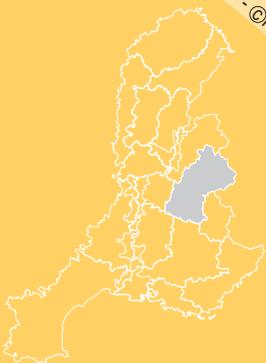
Limite des territoires SDAGE-DCE

~ Cours d'eau

~ Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/550 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





# Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Cours d'eau		Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité		
Code	nom			matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrates
324	La Vence	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
325	Le Drac de la Romanche à l'Isère	Fort	Oui	très bonne	bonne	bon
326	Le Lavanchon	Doute	Oui	très bonne	bonne	bon
327	La Gresse de l'aval des Saillants du Gua au Drac	Doute	Doute	très bonne	bonne	très
328	La Gresse à l'amont des Saillants du Gua	Faible	Doute	bonne	bonne	bon
329a	Romanche de la confluence avec le Vénéon à l'amont du rejet d'Aquavallées	Faible	Oui	très bonne	très bonne	très
329b	Romanche de l'amont du rejet d'Aquavallées à la confluence avec le Drac	Doute	Oui	bonne	bonne	bon
330	L'Eau d'Olle à l'aval de la retenue du Vernay	Faible	Oui	très bonne	très bonne	très
331	L'Eau d'Olle de la retenue de Grand Maison à la retenue du Vernay	Faible	Doute	très bonne	très bonne	très
332	L'Eau d'Olle à l'amont de la retenue de Grand Maison	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
333	La Lignare	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
334	La Sarenne	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
335a	le Vénéon	Faible	Non	bonne	bonne	très
335b	Le Ferrand de sa source à la prise d'eau du Chambon	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
335c	Le Ferrand aval prise d'eau du Chambon et la Romanche de la retenue du Chambon à l'amont du Vénéon	Faible	Doute	très bonne	très bonne	très
336	La Romanche à l'amont de la retenue du Chambon	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
337	Le Drac de l'aval de Notre Dame de Commiers à la Romanche	Faible	Oui	très bonne	très bonne	très
344	Le Drac aval retenue St-Pierre de Cognet à retenue de Monteynard et la Bonne aval barr. de Pont-Haut	Doute	Doute	bonne	moyenne	bon
345	La Bonne à l'amont du barrage de Pont-Haut, la Roizonne, la Maisanne et le ruisseau de Béranger	Faible	Non	bonne	bonne	bon
346	Le Drac de l'aval de la retenue du Sautet à la retenue de Saint Pierre de Cognet	Faible	Doute	très bonne	très bonne	bon
347	la Sézia	Doute	Oui	bonne	bonne	bon
348	La Souloise	Faible	Non	bonne	bonne	bon
350	La Séveraisse	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
352	Torrent de la Séveraissette et torrent de la Muande	Faible	Non	très bonne	très bonne	bon
353a	Le Drac de sa source au Drac de Champoléone inclus	Faible	Non	bonne	bonne	très
353b	Le Drac, du Drac de Champoléone à l'amont de St Bonnet	Doute	Non	bonne	bonne	bon
353c	Torrent d'Ancelle	Faible	Non	bonne	bonne	très
354	L'Isère de la confluence avec le Doron de Bozel à la confluence avec le Drac à Grenoble	Fort	Oui	bonne	bonne	bon
356	La Bréda	Faible	Oui	très bonne	très bonne	bon
358	L'Arc de l'Arvan à la confluence avec l'Isère	Fort	Oui	bonne	bonne	bon
359	Le Glandon	Doute	Doute	bonne	bonne	bon
360	Le Bugeon	Faible	Non	bonne	bonne	bon
361a	L'Arc de la source au Rau d'Ambin inclus et Doron de Termignon	Doute	Oui	bonne	bonne	bon
361b	L'Arc du Rau d'Ambin à l'Arvan, La Valloirette et le ravin de Saint Julien	Fort	Oui	bonne	bonne	bon
361c	L' Arvan	Doute	Non*	bonne	bonne	bon
362a	L'Arly de la source à l'entrée de l'agglomération de Flumet	Fort	Non	moyenne	moyenne	bon
362b	L'Arly en aval de l'entrée de l'agglomération de Flumet	Fort	Oui	bonne	bonne	bon
363	Le Doron de Beaufort	Doute	Oui	bonne	bonne	bon
364	L'Arrondine	Doute	Non	très bonne	très bonne	très
367a	L'Isère de la confluence avec le Versoyen au barrage EDF de Centron	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bon
367b	L'Isère du barrage EDF de Centron à la confluence avec le Doron de Bozel	Fort	Oui	bonne	moyenne	bon
368a	Le Doron de Bozel et le doron de Champagny de leurs sources jusqu'à leur confluence	Fort	Doute	moyenne	moyenne	bon
368b	Le Doron de Bozel (aval de la confluence avec le Doron de Champagny)	Fort	Oui	bonne	moyenne	bon
368c	Le Doron des Allues	Fort	Oui	très bonne	bonne	bon
368d	Le Doron de Belleville	Fort	Oui	bonne	moyenne	bon
370	Le Ponturin	Doute	Oui	bonne	bonne	bon
371	Le Versoyen	Doute	Oui	bonne	bonne	bon
372	L'Isère du barrage de Tignes à la confluence avec le Versoyen (et ruisseau de Davie et de Sachette)	Fort	Oui	bonne	bonne	bon
373	L'Isère en amont du remous du barrage de Tignes	Fort	Oui	bonne	très bonne	très
1141	La Jonche	Fort	Doute	bonne	bonne	bon
1168a	Le Gelon et le Joudron en amont de leur confluence	Doute	Doute	bonne	bonne	bon
1168b	Le Gelon en aval de sa confluence avec le Joudron	Fort	Oui	bonne	bonne	bon
2018	L' Ebron, la Vanne, le ruisseau d'Orbannes et le Riffol	Faible	Non	très bonne	bonne	bon
2027	Le Drac de l'aval de St Bonnet à la retenue du Sautet + Rageoux/Chétive	Faible	Non	bonne	bonne	bon

\* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015						Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
	nitrates	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
	très bonne	très bonne	bonne	bonne	?	faible	nul	faible	bonne	très bonne	?
	bonne	bonne	mauvaise	mauvaise	mauvaise	fort	fort	fort	moyenne	médiocre	bonne
	bonne	bonne	très bonne	bonne	?	nul	moyen	fort	moyenne	moyenne	moyenne
	très	bonne	bonne	bonne	?	nul	faible	fort	bonne	bonne	moyenne
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	moyen	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	fort	moyen	fort	très bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	fort	fort	bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	fort	très bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	nul	très bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	nul	nul	nul	très bonne	très bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	nul	nul	faible	très bonne	très bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	nul	nul	moyen	très bonne	bonne	bonne
	très	bonne	moyenne	bonne	?	moyen	faible	nul	bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	moyen	nul	nul	très bonne	moyenne	bonne
	très	bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	nul	très bonne	bonne	bonne
	très	bonne	bonne	bonne	?	nul	nul	faible	très bonne	très bonne	bonne
	très	très bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	faible	bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	nul	moyenne	moyenne	moyenne
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	nul	très bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	moyen	?	médiocre	?
	bonne	bonne	très bonne	très	très bonne	faible	nul	nul	bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	très bonne	très	très bonne	faible	faible	moyen	très bonne	bonne	très bonne
	bonne	très bonne	très bonne	très	très bonne	moyen	nul	faible	bonne	très bonne	très bonne
	très	bonne	très bonne	très	très bonne	moyen	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	très bonne	bonne	bonne	faible	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
	très	bonne	très bonne	très	très bonne	moyen	faible	moyen	bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	médiocre	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	bonne	moyenne	?
	bonne	très bonne	?	?	?	fort	fort	faible	bonne	bonne	?
	bonne	bonne	mauvaise	bonne	médiocre	fort	fort	fort	mauvaise	médiocre	très bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	fort	fort	faible	moyenne	médiocre	très bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	très bonne
	bonne	bonne	moyenne	bonne	bonne	fort	fort	fort	bonne	moyenne	très bonne
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	fort	fort	moyenne	médiocre	très bonne
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	moyen	moyen	moyen	mauvaise	médiocre	très bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	médiocre	nul	nul	nul	moyenne	mauvaise	?
	bonne	bonne	mauvaise	bonne	moyenne	fort	fort	fort	moyenne	moyenne	?
	bonne	bonne	médiocre	?	?	fort	fort	moyen	bonne	bonne	?
	très	très bonne	bonne	?	?	faible	faible	faible	bonne	moyenne	?
	bonne	très bonne	moyenne	?	?	fort	fort	fort	moyenne	moyenne	?
	bonne	bonne	médiocre	bonne	moyenne	fort	fort	fort	moyenne	médiocre	?
	bonne	moyenne	moyenne	?	moyenne	fort	fort	moyen	moyenne	médiocre	?
	bonne	bonne	médiocre	?	?	fort	fort	fort	bonne	médiocre	?
	bonne	bonne	bonne	?	?	fort	fort	fort	bonne	médiocre	?
	bonne	moyenne	bonne	?	?	fort	fort	moyen	bonne	moyenne	?
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	faible	bonne	moyenne	?
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	fort	fort	faible	bonne	moyenne	?
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	fort	faible	moyenne	moyenne	?
	très	très bonne	très bonne	bonne	moyenne	fort	fort	fort	très bonne	mauvaise	bonne
	bonne	bonne	mauvaise	bonne	moyenne	moyen	moyen	fort	moyenne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	moyen	moyen	faible	moyenne	bonne	?
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	moyen	moyen	moyen	moyenne	moyenne	?
	bonne	bonne	bonne	bonne	?	moyen	faible	nul	moyenne	bonne	bonne
	bonne	bonne	très bonne	bonne	bonne	faible	faible	moyen	bonne	bonne	bonne

# Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Plans d'eau				
Code	Nom	Type	qualité	Ris du
L53	Mont cenis (retenue)	fortement modifié	sans information	
L54	Roselend (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L55	Chevril (retenue)	fortement modifié	sans information	
L56	Bissorte (retenue)	fortement modifié	sans information	
L57	Girotte (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L58	Lac de Tignes	naturel	Moyenne	
L59	Ste Hélène	naturel	Médiocre	
L68	Grand Maison (retenue)	fortement modifié	Très Bonne	
L69	Monteynard (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L70	Sautet (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L71	ND de Commiers (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L72	SP de Cognet (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L73	Cheylas (bassin)	artificielle	Très Bonne	
L74	Chambon (retenue)	fortement modifié	Très Bonne	
L75	Verney (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L76	Lac du Lauvitel	naturel	Très Bonne	
L77	Lac du Vallon	naturel	Très Bonne	
L78	Lac Blanc	naturel	sans information	
L79	Lac de Pierre-Chatel	naturel	Moyenne	
L82	Lac de Laffrey	naturel	Très Bonne	
L83	Lac de Petichet	naturel	Moyenne	
L84	Lac Mort	naturel	Très Bonne	

\* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.

### Masses d'eau artificielles (Canaux)

Code	Nom	Type
3048	canal de gap	canal de transport d'eau brute
3049	canal des herbeys	canal de transport d'eau brute
3054	canal de la romanche	canal de transport d'eau brute

### Masses d'eaux souterraines

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	
					Equilibre de la ressource	E du
6108	Calcaires crétaqués du Dévoluy + Aiguilles de Lus	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6144	Calcaires et marnes du massif des Bauges	Faible	Faible	Faible	Bon	
6145	Calcaires et marnes du massif de la Chartreuse	Faible	Faible	Faible	Bon	
6308	Alluvions de l'Arc en Maurienne	Faible	Faible	Faible	Bon	
6314	Alluvions de l'Isère Combe de Savoie et Grésivaudan + Breda	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon	
6317	Alluvions de l'Y grenoblois Isère / Drac / Romanche	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6321	Alluvions du Drac amont et Séveraisse	Faible	Faible	Faible	Bon	
6406	Domaine plissé BV Isère et Arc	Faible	Faible	Faible	Bon	
6407	Domaine plissé BV Romanche et Drac	Faible	Faible	Faible	Bon	
6413	Domaine plissé BV Cenise et Pô	Faible	Faible	Faible	Très Bon	



? : manque d'information pour se prononcer





## SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



### Siège

2-4 Allée de Lodz  
69363 LYON CEDEX 07

### SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

#### Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"  
34, rue de la Corvée  
25000 BESANCON

#### Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk  
69363 LYON Cedex 07

#### Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"  
62, la Canebière  
13001 MARSEILLE

#### Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial  
284, rue du Mas de Carbonnier  
34000 MONTPELLIER



DIRECTION  
REGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
RHÔNE-ALPES  
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

#### Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre  
6, rue Chancelier de l'Hospital  
BP 1550  
21033 DIJON CEDEX

#### Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail  
B P 137  
25014 BESANCON CEDEX

#### Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi  
69422 LYON CEDEX 03

#### Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034  
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

#### Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet  
BP 120  
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées